TARIFS – Ajout de fenêtres horaires

Mis à jour 8 septembre 2026

Cet article explique comment configurer différentes options de **fenêtre horaire** qui pourront ensuite être utilisées sur les activités d'arrêt dans les commandes.

Généralités

Configurer des fenêtres horaires permet à l'utilisateur d'ajouter rapidement des plages horaires prédéfinies à une commande. Si la fenêtre horaire est activée pour le service de transport sélectionné lors de la création de la commande, les options apparaîtront dans le menu déroulant.
Pour configurer ou modifier les fenêtres horaires : rendez-vous à **TARIFS → Options de commande → Options d'arrêts → Fenêtre de temps**.

- Cliquer sur **Nouvelle fenêtre temporelle** pour ajouter une nouvelle fenêtre horaire.
- Cliquer sur une fenêtre horaire existante pour la modifier.

Exemples d'options fréquemment utilisées

- Journée complète, par exemple entre 8h et 16h
- Matinée, entre 8h et 13h
- Rendez-vous entre des heures fixes, ou à une heure précise.
- Si une heure de livraison fixe est requise, définir le type de fenêtre horaire comme *Rendez vous* avec une durée de **0 minutes**.

Informations générales de configuration

- **Nom et description** : ajouter un nom et une description indiquant quand et comment cette fenêtre horaire peut être utilisée.
- **Disponibilité** : vous pouvez choisir dans un menu déroulant à quels arrêts cette fenêtre s'applique, parmi :
  - Disponible uniquement pour les arrêts de collecte
  - Disponible pour les arrêts de collecte et de livraison
  - Disponible uniquement pour les arrêts de livraison
  - Disponible pour d'autres types d'arrêt (par exemple passages frontaliers, nettoyages, etc.)
  - Non disponible pour aucun arrêt (cette option désactive la fenêtre horaire)
- **Active** : vous pouvez désactiver la fenêtre horaire si vous ne voulez plus l'utiliser. Dans ce cas, elle ne sera plus proposée lors de la création d'une commande.

Il peut être utile d'inclure l'heure de début et l'heure de fin dans le nom de la fenêtre horaire, afin qu'elle soit facilement reconnaissable.

Types de fenêtres horaires

Vous pouvez configurer les heures de début et de fin qui seront utilisées pour votre fenêtre horaire. Il existe **trois types** de fenêtres horaires :

1. **Fenêtre temporelle** : la fenêtre horaire indique une plage entre l'heure de début et l'heure de fin pendant laquelle l'activité d'arrêt peut *commencer*. Lorsque la commande est créée, les heures de début et de fin seront

automatiquement remplies.
2. **Rendez vous** : définir une durée par défaut pour la fenêtre de rendez-vous. Si vous souhaitez fixer une heure précise, entrez “00:00” comme durée par défaut. Cela permettra à l’utilisateur de saisir l’heure exacte lors de la construction de la commande.
3. **Date limite** : heure limite fixe à laquelle la commande doit être livrée ou collectée.

Services de transport associés

La fenêtre horaire peut être assignée à tous ou à une sélection des **services de transport** offerts par votre entreprise. Pour définir à quels services de transport la fenêtre horaire s’applique, cliquer sur “Active” et sélectionner les services concernés. Plusieurs services peuvent être sélectionnés. Seules les options actives pour le service de transport choisi seront visibles lors de la création d’une commande.

Ajout de frais liés aux fenêtres horaires

Si des frais supplémentaires s’appliquent en fonction de la fenêtre horaire sélectionnée, vous pouvez les configurer via un **Modèle de frais**.

- Cliquez sur Ajouter *modèle de frais* pour créer un nouveau modèle, ou utilisez l’icône de modification pour ajuster des frais existant.
- Une fois le tarif configuré, vous pouvez lier la fenêtre horaire aux listes de prix sous les services de transport.

Violations de fenêtre horaire

Fenêtres non imposées

- Lorsqu’une fenêtre horaire non imposée est utilisée dans une commande, si l’arrêt se termine en dehors de la plage spécifiée, une **violation** sera affichée.
- Toutefois, ces fenêtres non imposées disposent d’une tolérance avant et après l’heure d’arrivée :
  - Jusqu’à **1 heure avant** l’heure de la fenêtre spécifiée
  - Jusqu’à **30 minutes après** l’heure de la fenêtre spécifiée
- Par exemple, pour une fenêtre de collecte entre 6h00 et 6h30 : si l’arrêt est complété 45 minutes avant 6h00, cela reste dans la tolérance (pas de violation). Si l’arrêt dépasse 30 minutes après 6h30, il y à une violation.

Fenêtres imposées

- Si la fenêtre horaire est imposée, elle ne peut pas être planifiée en dehors de la plage horaire spécifiée. Toute tentative de planification hors plage déplacera automatiquement l’arrêt dans la fenêtre horaire imposée.
- Une violation sera affichée si une partie du trajet empêche le respect de l’une des fenêtres horaires.